

COMITE MONTBRISONNAIS
DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

Claude LATTA

LA REVOLUTION FRANCAISE
ET L'ENSEIGNEMENT



CAHIER N° 14

VILLAGE DE FOREZ
1989

Cette publication fait partie
du programme du Comité Montbrisonnais
du Bicentenaire de la Révolution Française
qui a reçu, par décision du 28 avril 1989,
le patronage de
LA MISSION
DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE
ET DE LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME
présidée par Monsieur Jean Noël Jeanneney.



Bicentenaire de la Révolution Française

A la mémoire de
Julien LASRANDE
(1848-1903)

fils d'un paysan de la Corrèze,
instituteur, professeur à l'Ecole Normale de Tulle,
inspecteur primaire à Montluçon et à Roanne,
qui, à son rang, contribua à l'installation
de l'école de Jules Ferry
et qui, dans notre tradition familiale,
incarne ce que la République a fait
pour le peuple et pour son école.

Cet exposé a été fait le 23 avril 1989 devant le congrès de l'Union de la Loire des délégués départementaux de l'Education Nationale qui s'est tenu dans le pittoresque village du Crozet qui, près de la Pacaudière, est un lieu chargé d'histoire.

Je remercie Mme F.Chatelard, présidente de l'Union de la Loire des D.D.E.N. de m'avoir invité à ce congrès pour évoquer, en cette année du Bicentenaire, le rôle de la Révolution dans l'enseignement ; Mme Y. Tournassoud secrétaire de l'Union de la Loire, qui a joué un rôle de maître d'oeuvre dans l'édition de ce fascicule, les membres du congrès qui ont souhaité voir publier cette modeste mise au point ; M. et Mme Antoine Jouve d'Ecotay-l'Olme, délégués départementaux, d'avoir pris l'initiative de proposer, lors de l'organisation du congrès un exposé sur la Révolution Française et l'enseignement.

Converture : portrait de Condorcet (1743-1794), membre de la Convention, auteur des *Mémoires sur l'instruction publique*.

LA REVOLUTION FRANCAISE ET L'ENSEIGNEMENT

Nous sommes à la Convention le 13 août 1793 ; la République jacobine est dans une situation dramatique : la France est menacée sur ses frontières ; en avril, Dumouriez est passé à l'ennemi. Le 23 juillet Mayence a capitulé. Le 1^{er} août, Valenciennes aussi a capitulé. Le territoire est envahi. Une autre partie du territoire est soulevée contre la Convention : en mars 1793, l'insurrection vendéenne a éclaté ; en mai, la contre-révolution l'a emporté à Lyon et a gagné en partie, le Forez.

Ce jour-là pourtant, au milieu des périls que connaît la patrie, Danton monte à la tribune de la Convention. Écoutons-le :

Citoyens, après la gloire de donner la liberté à la France, après celle de vaincre ses ennemis, il n'en est pas de plus grande que de préparer aux générations futures une éducation digne de la liberté...

La plus grande objection est celle de la finance ; mais j'ai déjà dit qu'il n'y a point de dépense réelle là où est le bon emploi pour l'intérêt public et j'ajoute ce principe que l'enfant du peuple sera élevé aux dépens du superflu des hommes à fortunes scandaleuses. C'est à vous, républicains célèbres, que j'en appelle : mettez ici tout le feu de votre imagination, mettez toute l'énergie de votre caractère : c'est le peuple qu'il faut doter de l'éducation nationale. Quand vous semez dans le vaste champ de la République, vous ne devez pas compter le prix de cette semence. Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple (applaudissements).

Texte souvent cité et qu'il faut citer souvent, parce qu'il nous ramène aux choses essentielles.

L'OEUVRE SCOLAIRE ET INTELLECTUELLE DE LA REVOLUTION

LES PROJETS.

En hommes du XVIII^e siècle, les Révolutionnaires réservaient à l'instruction une place prééminente : celle-ci était, dans leur esprit, liée à celle de progrès et à celle de bonheur.

La suppression des congrégations religieuses avaient désorganisé l'enseignement. Il fallait reconstruire tout un système d'instruction publique, puisque l'Etat le prenait désormais à sa charge, et faire un "homme nouveau", "régénéré par l'instruction".

Les projets ne manquaient pas. Citons quelques uns de leurs auteurs : Lakanal, Le Peletier de Saint-Fargeau, Talleyrand, Gilbert Romme, Daunou et, bien sûr, le plus célèbre d'entre eux, Condorcet, mathématicien et philosophe, ressuscité magnifiquement par la biographie de Robert et Elisabeth Badinter¹.

Le projet de Condorcet mérite, je crois, une attention particulière. En 1791, Condorcet publie plusieurs *Mémoires sur l'instruction publique* et, en avril 1792, il présente son plan devant l'Assemblée législative. Citons Condorcet :

L'instruction doit être universelle, c'est-à-dire s'étendre à tous les citoyens. [Elle] doit, dans ses divers degrés, embrasser le système entier des connaissances humaines et assurer aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles.

Enfin, aucun pouvoir public ne doit avoir ni l'autorité, ni même le crédit, d'empêcher le développement des vérités nouvelles, l'enseignement des théories contraires à sa politique particulière ou à ses intérêts momentanés.

Pas d'enseignement d'Etat. Pas d'enseignement religieux non plus ; la liberté doit être complète :

La Constitution, en reconnaissant le droit qu'a chaque individu de choisir son culte... ne permet point d'admettre dans l'instruction publique un enseignement qui donnerait à ces dogmes particuliers un avantage contraire à la liberté des opinions.

Elisabeth Badinter, dans un article du *Monde de la Révolution Française*² résume ainsi la pensée de Condorcet : *Instruction universelle pour les enfants, égale pour les hommes et les femmes, les pauvres et les riches, permanente pour les adultes.* A n'en pas douter, Condorcet est le père de la laïcité, qui est un autre mot pour liberté et tolérance...

Ajoutons que dans leur volonté d'éducation, les hommes de la Révolution manifestaient aussi la volonté toute jacobine d'unifier le pays en répandant partout la langue française : *la plus belle langue de l'Europe* disait l'abbé Grégoire qui fut l'auteur d'un rapport tendant à universaliser la langue française *au détriment des patois* : position qui susciterait aujourd'hui des polémiques mais se comprend dans le contexte de l'époque où il s'agissait avant tout d'unifier la nation. Les sociétés populaires furent donc invitées à *multiplier la langue française dans les campagnes les plus reculées...*

LES DIFFICULTES

Les réalisations furent-elles à la hauteur des ambitions des hommes de la Révolution ? La réponse doit être nuancée car la Révolution eut beaucoup de mal d'abord à définir puis ensuite à mettre en oeuvre sa politique :

- Cette politique était difficile à définir. Les projets furent souvent contradictoires, des orientations différentes furent successivement prises : conséquence inévitable des bouleversements politiques.

- La Révolution n'a eu que peu de temps pour agir. En fait, six ans : 1789-1795. Après 1795, la Révolution est en fait terminée et le Directoire se débat dans sa volonté de survivre face aux assauts des royalistes et des der-

1. Robert et Elisabeth BADINTER, *Condorcet*, Paris, Fayard, 1988.

2. Elisabeth BADINTER : *Condorcet plus vite que les Lumières*, *Le Monde de la Révolution française*, n°3, p.22.

niers jacobins, avant que le sabre du général Bonaparte ne vienne mettre fin à l'aventure.

- Surtout, la Révolution a été assaillie de multiples problèmes : la guerre à mener contre les ennemis de l'extérieur ("la patrie en danger") et de l'intérieur, les difficultés économiques, le manque d'argent pour mener à bien les réformes souhaitables.

LES REALISATIONS

Cependant l'oeuvre de la Révolution est loin d'être négligeable. C'est le décret du 25 octobre 1795 qui résume l'oeuvre de la Convention :

- Pour l'enseignement primaire, il devait y avoir une école par canton. Mais on renonça à la gratuité et à l'obligation qui avaient été décrétées par les Conventionnels montagnards. Dans ce domaine, le bilan fut plutôt dans l'ensemble négatif et l'on constate en 1799 une régression du taux d'alphabétisation. Les causes sont connues :

- . La médiocrité de beaucoup de maîtres, recrutés hâtivement.
- . Des classes pléthoriques (jusqu'à 80 élèves !) ou désertées lorsque vient, à la campagne, les travaux d'été.
- . L'enseignement des filles qui fut particulièrement négligé.
- . Le coût de l'enseignement jugé trop élevé par les familles.

- L'enseignement secondaire : en février 1795, la Convention décida de créer une école centrale par département (décret Lakanal, an III et décret Daunou, an IV). La pédagogie de ces écoles centrales était intéressante à plus d'un titre : les élèves, tous externes - on est loin de l'embrigadement du futur lycée napoléonien - avaient de nombreuses matières à option, sans examens. Les disciplines enseignées étaient profondément renouvelées. On insistait sur la grammaire (préférée à la rhétorique), l'histoire (nécessaire à la formation des citoyens) ; l'enseignement scientifique (mathématiques, physique, chimie, sciences de la nature) recevait une place privilégiée.

La réussite des écoles centrales fut meilleure que celle des écoles primaires, bien que très variable d'un département à l'autre. Parmi les plus brillantes de ces écoles centrales on peut indiquer, à Paris, l'école du Panthéon (actuel Lycée Henri IV), l'école de la rue St-Antoine (Lycée Charlemagne). En province, les écoles centrales de Besançon, Lille, Limoges eurent une grande réputation. En 1797, existaient 68 écoles centrales. Plusieurs départements, faute de ressources ou parce qu'ils avaient des difficultés à recruter des maîtres ne purent cependant en établir.

- En revanche, l'organisation de l'enseignement supérieur fut l'une des réussites de la Convention. Le décret du 9 brumaire an III créa l'Ecole Normale Supérieure (la date figure toujours sur la porte d'entrée de l'école). Elle eut des professeurs remarquables : les savants Monge et Berthollet, mais aussi Volney et Bernardin de Saint-Pierre.

La Convention créa aussi :

- . Le Muséum d'histoire naturelle, installé au Jardin des Plantes.
- . L'Ecole Polytechnique, fondée par Monge en 1794 et qui recrutait par concours les futurs ingénieurs.
- . Le Conservatoire des Arts et Métiers, oeuvre de Lakanal.
- . L'Ecole des Beaux Arts.
- . Le Conservatoire national de Musique.

Toutes ces écoles - dont la liste est impressionnante - se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Il y eut aussi l'Ecole de Mars (Mars : le Dieu de la Guerre), installée aux Sablons, près de Neuilly, destinée à former des officiers républicains et trois Ecoles de Santé (Paris, Montpellier, Strasbourg) chargées de former les futurs médecins.

La Convention organisa ou réorganisa également les grands établissements intellectuels et artistiques qui favorisèrent l'expansion de la pensée et de la culture française en Europe et dans le monde ; en 1795, l'Institut fut réorganisé. Il regroupa les anciennes Académies qui avaient d'abord été supprimées.

Le musée du Louvre, la Bibliothèque Nationale et les archives nationales furent réorganisées. On créa aussi un cours de langues orientales (la future Ecole des Langues Orientales) et un cours d'archéologie qui devint l'école du Louvre. Des artistes furent envoyés à Rome (Ecole française de Rome).

Ainsi, comme le remarquait Edgar Quinet, au milieu de toutes les tempêtes traversées, les Conventionnels trouvaient le temps de s'occuper des problèmes de l'instruction, voire de parler pédagogie. Leur oeuvre fut incomplète mais riche d'intuitions - qui ne furent certes pas toutes réalisées. Mais un chemin avait cependant été ouvert.

LE XIX^e SIECLE, HERITIER DE LA REVOLUTION

Les historiens débattent avec ardeur des thèses respectives de l'*l'histoire jacobine* incarnée par Michel Vovelle et de la nouvelle lecture de la Révolution que propose François Furet. En réalité, ces thèses ne me semblent pas antagonistes mais complémentaires, l'une mettant l'accent sur l'économique et le social, l'autre sur le politique. L'ouvrage de François Furet : *La Révolution 1770-1880* a l'immense mérite de replacer l'histoire de la Révolution dans la "longue durée" chère à Braudel et qui montre que l'oeuvre de la Révolution s'étale, en fait, sur un siècle.

En effet, la Révolution Française eut, tout au long du XIX^e siècle, des héritiers qui s'incarnent même parfois dans certaines "dynasties républicaines", telle celle des Carnot : ainsi Lazare Carnot, membre du Comité de Salut Public, "l'organisateur de la Victoire" a-t-il pour fils Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique en 1848 et pour petit-fils Sadi Carnot, qui, quelques années après Jules Ferry, préside aux destinées de la République et à la mise en place de l'école de la République.

Les Révolutions de 1830 et de 1848, la Commune de Paris en 1871, mais aussi les fondateurs de la III^e République se réclament de 1789 et en développent les potentialités. La démocratie s'est installée progressivement :

. 1830 : liberté de la presse - certes, éphémère mais le souvenir n'en sera pas perdu.

. 1848 : proclamation du suffrage universel masculin, du droit au travail, abolition de l'esclavage, abolition de la peine de mort en matière politique.

. 1871 : réformes de la Commune - mais celle-ci est écrasée dans le sang.

. 1879-1884 : les républicains réalisent les promesses qu'ils avaient faites lorsqu'ils s'opposaient à Napoléon III ou à la majorité conservatrice, issue

des urnes de février 1871 et qui avait écrasé la Commune :

- établissement des libertés (presse, réunion, etc.)
- loi Waldeck-Rousseau (1884) autorisant les syndicats.
- Et, surtout, vous le savez bien, Jules Ferry fonde l'école primaire, gratuite, obligatoire et laïque (1881-1882).

Citons un discours de Jules Ferry en 1880 :

Je vous demande de vous tenir dans la doctrine qui est la doctrine de la liberté de conscience, de l'indépendance du pouvoir civil, de l'indépendance de la société civile vis-à-vis de la société religieuse. Il y a cent ans, Messieurs, on a sécularisé le pouvoir civil... Nous, aujourd'hui, nous venons suivre cette tradition ; nous ne faisons qu'obéir à la logique de ce grand mouvement... en vous demandant de séculariser l'école.

A travers les phrases de Jules Ferry, on retrouve, vous le sentez bien, les phrases mêmes de Condorcet. L'héritage est assumé, les réalisations suivent. Quand l'école publique est fondée, la République s'installe progressivement dans les coeurs. Ce fut l'oeuvre des maîtres d'école que Péguy appelait "les hussards de la République". D'autres continuèrent cette oeuvre créant l'enseignement technique, puis instituant la gratuité de l'enseignement secondaire.

Mais peut être les républicains avaient-ils mis trop de confiance dans les vertus de l'école et cru que la bataille était définitivement gagnée et que le Progrès était quelque chose de continu et d'irréversible : un épisode comme celui de Vichy, par exemple, est là pour nous rappeler que la démocratie est un bien fragile.

Et nous voyons qu'il reste beaucoup à faire ; c'est la leçon que je tire comme historien et comme citoyen. Il nous faut lutter contre l'analphabétisme toujours renaissant, adapter notre enseignement, abaisser les effectifs de classe, développer la formation permanente, former des citoyens, lutter contre le racisme et l'intolérance, aider le Tiers Monde - notre Tiers Etat d'aujourd'hui. Car il ne s'agit pas seulement de célébrer le Bicentenaire mais d'être fidèles à un héritage. Si nous faisons cela, alors seulement aura eu un sens la plantation des arbres de la liberté qui s'est faite dans les communes de France le 21 mars dernier et qui implique que nous ne laissions pas affadir le message que nous a transmis la Révolution ; dans cet héritage je privilégierai volontiers deux des articles des déclarations des droits de l'Homme et du Citoyen :

Les Hommes naissent et meurent libres et égaux en droits (déclaration de 1789, article 1).

L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens (déclaration de 1793, article 22).

Mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens : c'est notre combat commun.

Claude LATTA

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin d'histoire locale de l'Association des usagers
du Centre Social de Montbrison.

Siège social : Centre Social, Rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTRISON

Directeur de la publication : Claude Latta.

ISSN 0241-6786

Dépôt légal : 4ème trimestre 1989

Impression : Centre départemental de Documentation Pédagogique de la Loire,
St-Etienne.